

ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 7803154876

N° de la demande : 9308202110310143960

Validité: du 01/12/2021 au 02/02/2022

Nom de naissance : BEKKOUR

Nom d'usage:

Prénom : HICHAM Né(e) le : 23/06/1997

A : EL KSEUR, ALGERIE Nationalité : ALGÉRIENNE

Adresse: 93 AVENUE HENRI BARBUSSE BATIMENT A 93120 LA

COURNEUVE FRANCE



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 31/10/2021 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 01/12/2021 et le 02/02/2022.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

